

Information réglementée* – Bruxelles, Paris, 21 février 2013 – 7h00

Résultats annuels 2012 et point sur l'avancement du processus de résolution du groupe

- **Approbation par la Commission européenne du plan de résolution ordonnée de Dexia**
- **Avancées significatives dans la mise en œuvre du processus de résolution du groupe, avec notamment l'octroi d'une garantie tripartite définitive et une augmentation de capital souscrite par les Etats belge et français**
- **Perte nette de EUR 2,9 milliards en 2012, s'expliquant principalement par les pertes sur les cessions d'entités et par un coût de financement élevé**

L'année 2012 a constitué une année charnière pour le groupe Dexia, qui a poursuivi la mise en œuvre de son plan de résolution ordonnée. Dexia a ainsi cédé la plupart de ses principales franchises commerciales, conformément aux engagements pris en octobre 2011 par le conseil d'administration du groupe. La Commission européenne a validé le 28 décembre le plan révisé de résolution ordonnée de Dexia. Cette décision constitue une étape essentielle, elle était un préalable indispensable à la réalisation de l'augmentation de capital souscrite par les Etats belge et français et à la mise en place du schéma définitif de garantie de financement tripartite, donnant au groupe la capacité de porter ses actifs résiduels à long terme.

Les résultats annuels 2012, approuvés par le conseil d'administration lors de sa réunion du mercredi 20 février 2013, sont lourdement grevés par les cessions réalisées dans le cadre du plan de résolution ordonnée et par un coût de financement encore élevé.

Karel De Boeck, administrateur-délégué de Dexia SA, a déclaré : *« Les résultats de l'année 2012 traduisent l'avancée du plan de résolution. En particulier, la cession de la majeure partie des entités opérationnelles du groupe a pesé sur sa rentabilité, alors que le coût de financement sur l'année est resté très élevé, dans l'attente de la mise en place d'un schéma de financement pérenne. »*

Robert de Metz, président du conseil d'administration de Dexia SA, a déclaré : *« Au début de 2013, le groupe présente un nouveau visage : la plupart de ses franchises opérationnelles ont été cédées et l'accord de la commission européenne a permis la mise en place du mécanisme définitif de garantie de financement et la réalisation de l'augmentation de capital par la Belgique et la France. Fort du soutien renouvelé des Etats et de l'engagement de ses collaborateurs, Dexia peut désormais concentrer ses efforts sur la gestion de ses 250 milliards d'euros d'actifs résiduels. »*

* Dexia est une société dont les actions sont cotées sur un marché réglementé (NYSE-Euronext Bruxelles et NYSE-Euronext Paris). Ce communiqué contient des informations dont la diffusion est réglementée conformément à l'arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

Précisions relatives à la présentation des comptes consolidés 2012 du groupe Dexia

Les comptes consolidés de Dexia SA au 31 décembre 2012 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (going concern). Cette hypothèse de continuité a été étayée par un plan d'affaires révisé, bâti sur le premier plan décrit dans le rapport annuel 2011 du groupe Dexia mais dont certains paramètres ont été modifiés afin d'intégrer les principaux changements liés à l'environnement. Ce plan d'affaires révisé repose sur un certain nombre d'hypothèses structurantes et d'incertitudes dont les grandes lignes sont décrites ci-dessous :

- Le plan d'affaires révisé comprend une garantie définitive de liquidité accordée par les Etats sans contrepartie de collatéral. Cette garantie a été plafonnée par les Etats à EUR 85 milliards compte tenu de la recapitalisation de EUR 5,5 milliards intervenue fin décembre 2012. Cette garantie, comme l'ensemble des hypothèses du plan d'affaires révisé, a fait l'objet d'une validation définitive par la Commission européenne le 28 décembre 2012.
- Le plan suppose le maintien de la licence bancaire des différentes entités du groupe et de la notation de Dexia SA et de Dexia Crédit Local.
- Le scénario macro-économique sous jacent au plan d'affaires révisé est construit à partir de données de marché observables à fin septembre 2012, et suppose une aggravation de la récession en 2013 suivie d'une reprise progressive à compter de 2014. Aucun événement négatif majeur de crédit n'est retenu sur la période de projection.
- Le plan d'affaires repose, par ailleurs, sur l'hypothèse d'une restauration de la confiance sur les marchés de capitaux permettant, d'une part, le financement d'une partie des actifs de Dexia via des emprunts sécurisés (Repo) et, d'autre part, le placement à court et à long terme de sa dette garantie dans le marché, les encours émis sous le schéma de garantie définitif 2013 atteignant jusqu'à EUR 40 milliards en 2015. Si la capacité d'absorption par le marché se révélait insuffisante, Dexia devrait alors recourir à des sources de financement plus onéreuses qui impacteraient directement sa profitabilité.

Le plan d'affaires ainsi révisé et validé par le conseil d'administration du groupe du 14 novembre 2012 conclut à la viabilité du groupe Dexia, sur base des hypothèses et scénarios retenus. Certaines incertitudes demeurent néanmoins attachées à sa réalisation; ce plan est notamment sensible à l'évolution des taux d'intérêt et de l'environnement de crédit. A titre d'exemple, une baisse de 10 points de base du taux d'intérêt à 10 ans entraînerait une hausse de EUR 1 milliard du besoin de Cash Collateral, qui, financé au taux de l'Emergency Liquidity Assistance (source de financement la plus onéreuse), pourrait générer un coût additionnel de EUR 135 millions sur la période 2013-2020.

Aussi, une mise à jour du plan d'affaires tenant compte des dernières valeurs observables des variables exogènes sera effectuée régulièrement afin d'en estimer précisément les impacts sur les projections et leur potentiel de réalisation.

1. Evénements et transactions significatifs

A – Point sur l'avancement du processus de résolution du groupe

a – Validation du plan de résolution ordonnée

2011 avait été pour Dexia une année très difficile, malgré les progrès importants accomplis par le groupe Dexia depuis fin 2008 pour réduire ses déséquilibres financiers. L'accélération de la crise des dettes souveraines au sein de la zone Euro a en effet remis en cause les hypothèses sous-jacentes du plan de transformation initial mis en place en 2008¹, qui n'a pu être mené à terme.

Dans un environnement très difficile, afin d'éviter une dégradation rapide de sa situation de liquidité et la matérialisation d'un risque systémique pour les Etats belge et français et pour l'ensemble du secteur bancaire européen, Dexia a annoncé un plan de résolution ordonnée de ses activités, mis en œuvre dès octobre 2011.

Ce plan de résolution ordonnée prévoit la gestion en extinction des actifs et repose sur deux volets. D'une part, la cession des principales entités opérationnelles du groupe doit permettre de préserver les franchises commerciales viables. D'autre part, l'octroi d'une garantie de financement par les Etats belge, français et luxembourgeois et la recapitalisation du groupe par les Etats belge et français doivent permettre à Dexia de mener à son terme sa résolution ordonnée.

Soumis pour examen à la Commission européenne en mars 2012, puis le 14 décembre 2012 dans une version révisée, le plan de résolution du groupe Dexia a été approuvé par la Commission européenne en date du 28 décembre 2012. Ce plan se substitue au plan de restructuration approuvé par la Commission européenne le 26 février 2010. Par ailleurs, cette validation clôt l'enquête approfondie lancée le 21 décembre 2011² par la Commission dans le contexte des aides d'Etat reçues par le groupe en octobre 2011³.

La validation par la Commission européenne du plan révisé de résolution du groupe représente une étape décisive pour l'exécution de ce plan. Elle constituait en effet un préalable indispensable à la réalisation de l'augmentation de capital de Dexia SA par les Etats belge et français et à la mise en place du schéma définitif de garantie de liquidité tripartite octroyé par les Etats belge, français et luxembourgeois.

Dans le cadre de ce plan, Dexia a pris un certain nombre d'engagements relatifs à la vente de ses franchises commerciales et à la restriction de sa production commerciale. La stratégie de résolution validée par la Commission conduit ainsi le groupe à se retirer de tous les marchés sur lesquels il était présent. Dexia a également pris des engagements comportementaux qui ont été détaillés dans le communiqué de presse publié par le groupe le 31 décembre 2012. Tous ces engagements feront l'objet d'un suivi par un expert indépendant.

b - Point d'avancement sur les cessions

Conformément à ses engagements, le groupe a initié dès la fin 2011, la cession de ses principales entités opérationnelles. En particulier, Dexia Banque Belgique (aujourd'hui Belfius Banque et Assurances) a été cédée à l'Etat belge en octobre 2011.

Le processus de cessions s'est poursuivi au cours de l'année 2012 et début 2013, contribuant à une réduction importante du bilan du groupe. Le groupe a notamment conclu les transactions suivantes :

¹ Voir le rapport annuel de Dexia SA – Faits marquants, p. 12 à 18 – pour une revue du plan 2008 – 2011

² Cf. Communiqué de presse de la Commission européenne IP/11/1592 du 21 décembre 2012 et IP/12/253 du 31 mai 2012

³ Cf. Communiqué de presse Dexia du 10 octobre 2011

- Cession le 27 juillet 2012 de la totalité de la participation de Dexia dans la co-entreprise commerciale RBC Dexia Investor Services (initialement co-détenue à part égale par la Banque Royale du Canada et Dexia) au groupe Banque Royale du Canada pour un prix de EUR 837,5 millions, résultant en un gain de EUR 38 millions pour le groupe Dexia.
- Cession le 28 septembre 2012 de la totalité de la participation de Dexia dans DenizBank à la banque russe Sberbank pour une valeur de EUR 2 993 millions après ajustement post closing, conduisant à une perte de EUR 801 millions pour Dexia.
- Cession le 5 octobre 2012 de la totalité de la participation de Dexia dans Banque Internationale à Luxembourg, à l'Etat luxembourgeois à hauteur de 10% et à un investisseur qatari, Precision Capital à hauteur de 90%, pour un montant total de EUR 730 millions. Le périmètre de la transaction excluait le portefeuille « legacy » de cette entité, Dexia Lettres de Gage Bank, filiale de droit luxembourgeois spécialisée dans le refinancement d'actifs du secteur public, ainsi que ses participations dans Dexia Asset Management, dans RBC Dexia, dans Popular Banca Privada et dans Parfipar. Ces participations ont été reprises par le groupe Dexia ou vendues dans le marché. Conformément aux engagements pris envers les acquéreurs, Dexia a procédé, préalablement à la cession, à une augmentation de capital de EUR 204 millions de Banque Internationale à Luxembourg. En incluant un ajustement post closing de EUR -15 millions, cette transaction a entraîné une perte de EUR 205 millions pour Dexia.
- Accord de cession le 12 décembre 2012 de Dexia Asset Management à GCS Capital⁴ pour un montant de EUR 380 millions. Ce prix de cession pourra faire l'objet d'un ajustement, usuel dans le cadre d'une telle transaction, lors de sa finalisation, prévue au premier trimestre 2013. Cette cession reste soumise à l'approbation des autorités réglementaires et de la Commission européenne. Elle porte sur l'ensemble du périmètre de Dexia Asset Management et n'aura pas d'impact significatif sur le résultat consolidé du groupe.
- Vente le 31 janvier 2013 de la Société de Financement Local (SFIL), holding propriétaire de Dexia Municipal Agency à l'Etat français, majoritaire, aux côtés de la Caisse des Dépôts et de la Banque Postale. Dexia Municipal Agency, qui était la société de crédit foncier du groupe Dexia, a été renommée Caisse Française de Financement Local. Le prix de la transaction a été fixé à 1 euro représentant une perte totale de EUR 1,8 milliard pour le groupe Dexia. Dexia a apporté les garanties usuelles pour ce type de transactions. A la date de cession, SFIL représentait un total de bilan estimé à EUR 95 milliards. Cette vente s'inscrit dans le cadre du projet de création d'un pôle de financement du secteur local en France. Comme annoncé dans la déclaration intermédiaire 9M et T3 2012, les crédits sensibles inscrits au bilan de Dexia Municipal Agency font partie du périmètre de cession et ni Dexia, ni Dexia Crédit Local n'apporteront de garantie sur ces actifs.

Le produit de l'ensemble de ces cessions a été affecté par Dexia SA au remboursement anticipé de prêts accordés par Belfius Banque et Assurances au groupe et à Dexia Crédit local (DCL), conformément aux engagements pris par le groupe Dexia ainsi qu'au remboursement des lignes de liquidité d'urgence (ELA)⁵.

Conformément aux engagements pris dans le cadre de son plan de résolution ordonnée, Dexia poursuit la mise en œuvre de la cession de sa participation dans Popular Banca Privada. Dexia procédera également à la cession ou à la mise en gestion extinctive de Sofaxis, Dexia Bail Régions, Dexia Bail, Dexia LLD et Dexia Flobail. Enfin, la participation de Dexia dans Dexia Israël devra être cédée à la suite d'une décision définitive sur les différentes actions juridiques engagées contre Dexia Israël et Dexia Crédit Local en tant qu'actionnaire. Ces entités, dont la taille n'est pas significative à l'échelle du groupe, n'ont pas été reclassées en IFRS 5.

⁴ GSC Capital est un investisseur stratégique basé à Hong-Kong, également implanté à Londres et Pékin et appuyé par des investisseurs institutionnels chinois et qataris

⁵ Emergency Liquidity Assistance : lignes de liquidité d'urgence mises à disposition par les banques centrales

c - Mise en place d'un schéma définitif de garantie des financements octroyée par les Etats belges, français et luxembourgeois

Le mécanisme de garantie définitive a été approuvé par la Commission européenne le 28 décembre 2012. Ce schéma de garantie, conjoint et non solidaire, se substitue au dispositif de garantie temporaire approuvé par la Commission européenne le 21 décembre 2011 pour un montant maximal en principal de EUR 45 milliards, puis prorogé à deux reprises en 2012 pour un montant maximal en principal de EUR 55 milliards.

La mise en œuvre de cette garantie permettra au groupe de mener à bien la réalisation de son plan de résolution et à Dexia Crédit Local d'emprunter auprès d'investisseurs éligibles à la garantie jusqu'à EUR 85 milliards en principal⁶. Ce plafond inclut les financements déjà couverts par la garantie temporaire de 2011, dont l'encours en principal s'élevait à EUR 31,2 milliards au 14 février 2013. Cette garantie a été accordée à Dexia par les Etats sans contrepartie de collatéral.

La clé de répartition de cette garantie définitive est de 51,41% pour la Belgique (soit un maximum de EUR 43,6985 milliards), 45,59% pour la France (soit un maximum de EUR 38,7515 milliards) et 3% pour le Luxembourg (soit un maximum de EUR 2,55 milliards). Elle couvre les financements levés sous forme de titres et instruments financiers, de dépôts ou d'emprunts jusqu'au 31 décembre 2021 et ayant une maturité maximum de dix ans.

La rémunération des Etats au titre de cette garantie a été fixée à 5 points de base par an sur l'encours garanti moyen, alors que le groupe versait près de 85 points de base au titre de la rémunération de la garantie temporaire. Une commission de mise en place de 50 points de base sur une assiette de EUR 85 milliards a également été versée, sous déduction de la commission de EUR 225 millions de mise en place déjà payée pour la garantie temporaire 2011.

d- Recapitalisation de Dexia SA

Les négociations entre les Etats belge, français et luxembourgeois et la Commission européenne menées au cours de l'été ont abouti à la modification d'un certain nombre de principes et d'hypothèses constitutifs du plan d'affaires qui avaient servi de base à l'élaboration du plan notifié par les Etats à la Commission européenne les 21 mars 2011. Le plan révisé de résolution ordonnée et les simulations financières préparées à cet effet prévoient des coûts de financement affectant lourdement les perspectives de bénéfices de Dexia Crédit Local, notamment en raison d'un accès restreint aux financements des banques centrales. Le plan révisé intègre également les modifications apportées en cours d'année au schéma de cession initial de Dexia Municipal Agency.

L'évolution de ces perspectives a contraint le conseil d'administration à acter, lors de sa réunion du 7 novembre 2012, une réduction intégrale de la valeur de la participation de Dexia SA dans Dexia Crédit Local. La comptabilisation de cette réduction de valeur a entraîné une perte et une situation de fonds propres sociaux négatifs pour Dexia SA, rendant nécessaire une recapitalisation. Les Etats belges et français ont participé à une augmentation de capital réservée d'un montant de EUR 5,5 milliards. Celle-ci prévoit l'attribution aux Etats d'actions préférentielles leur donnant priorité, à concurrence de 8% de la valeur nominale des actions par an, sur toute distribution éventuelle de dividendes par Dexia SA. Le total des insuffisances de dividendes par rapport au taux de 8% par an constitue un supplément de liquidation donnant aux Etats un droit prioritaire à la répartition de l'éventuel actif net distribuable en cas de liquidation.

Ce montant de EUR 5,5 milliards a été calibré pour permettre à Dexia SA de faire face aux évolutions de l'environnement économique et financier dans la mesure où celles-ci peuvent être considérées comme prévisibles après acquittement de l'ensemble de ses engagements contractuels à l'égard de

⁶ étant entendu que les montants en intérêts et accessoires dus sur les montants en principal sont garantis au-delà de ce plafond.

Dexia Crédit Local et/ou de ses filiales, et après recapitalisation de Dexia Crédit Local à hauteur de EUR 2 milliards.

Conformément à l'article 633 du Code des sociétés belge, les actionnaires de Dexia SA ont été invités à délibérer et à se prononcer sur la poursuite des activités ou la dissolution de Dexia SA ainsi que sur l'augmentation de capital réservée aux Etats lors d'Assemblée Générale Extraordinaire le 21 décembre 2012. Celle-ci s'est prononcée en faveur de la continuation de l'activité à une très large majorité.

B – Autres événements significatifs

a - Changement de gouvernance

Le conseil d'administration a pris acte de la démission de Monsieur Pierre Mariani en qualité d'administrateur délégué et président du comité de direction de Dexia SA. Il a nommé Karel De Boeck en qualité d'administrateur délégué et Robert de Metz, administrateur depuis 2009, en qualité de président du conseil d'administration.

La configuration du conseil d'administration de Dexia SA a été adaptée au nouveau périmètre du groupe, avec une réduction de sa taille à 9 membres.

Le comité de direction de Dexia SA est désormais composé de Karel de Boeck (président), Philippe Rucheton et de Claude Piret.

Parallèlement, la structure de direction du groupe a été simplifiée et unifiée, notamment via un pilotage commun de Dexia SA et de Dexia Crédit Local, dont les structures juridiques subsistent. Ainsi le 10 octobre 2012 Monsieur Karel De Boeck, administrateur délégué de Dexia SA, a été nommé directeur général de Dexia Crédit Local et Monsieur Robert de Metz, déjà président du conseil d'administration de Dexia SA a été nommé président du conseil d'administration de Dexia Crédit Local. De même, le comité groupe rassemble les membres de la direction des deux entités et les responsables des filières. Ce comité élargi, qui regroupe un large éventail de compétences, remplace le comité exécutif.

b - Participation de Banco Sabadell dans Dexia Sabadell

Le 6 juillet 2012, en application d'une convention contractuelle datant de 2001, Banco Sabadell a informé Dexia de son intention d'exercer son option de vente de sa participation de 40% dans Dexia Sabadell à Dexia. A l'issue de ce processus, Dexia détiendrait 100% de Dexia Sabadell. Dexia a pris note de la décision de Banco Sabadell qui constitue le point de départ d'un processus réglé par le contrat en vigueur.

Au cours de l'année, Dexia Crédit Local a procédé à une augmentation de capital de EUR 230 millions de Dexia Sabadell, afin de se conformer au relèvement du niveau de capital réglementaire fixé par le régulateur national.

c - Jugement sur les procédures engagées par le Département de Seine-Saint-Denis contre Dexia

Le 8 février 2013, le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a rendu son jugement sur les demandes engagées par le Département de la Seine-Saint-Denis à l'encontre de Dexia concernant trois prêts structurés.

Le Tribunal de Grande Instance de Nanterre a débouté le Département de la Seine-Saint-Denis de ses demandes d'annulation des trois contrats de prêt contestés et de toutes ses prétentions à des dommages et intérêts. Le Tribunal a notamment considéré que ces prêts n'avaient pas de caractère spéculatif, que le Département était compétent pour conclure ces contrats de prêt et que Dexia a agi

dans le respect de son devoir d'information et de conseil vis-à-vis du département. Le Tribunal de grande instance de Nanterre a cependant estimé que les télécopies qui ont précédé la signature des contrats définitifs pouvaient être qualifiées de « contrat de prêt » et que l'absence de mention du Taux Effectif Global (TEG) dans ces télécopies entraînait l'application du taux d'intérêt légal. Dexia prend acte de ces décisions du Tribunal et décidera des suites à leur donner.

Les prêts concernés par la décision du tribunal faisant partie du périmètre de cession de la Société de Financement Local, ce jugement n'aurait en cas de confirmation pas d'impact financier pour le groupe Dexia, les actifs cédés étant désormais portés par la Société de Financement Local. Si la décision du Tribunal de Grande Instance était confirmée et faisait jurisprudence, son extension à d'autres financements de Dexia serait susceptible d'introduire des risques éventuels significatifs, mais difficilement mesurables à ce stade.

2. Résultats annuels 2012

A - Présentation des comptes consolidés 2012 du groupe Dexia

Les comptes consolidés de Dexia SA au 31 décembre 2012 ont été établis selon les règles comptables applicables en situation de continuité d'exploitation (going concern), ce qui repose sur un certain nombre d'hypothèses détaillées dans la section « précisions relatives à la présentation des comptes consolidés 2012 du groupe Dexia ».

Les mesures structurelles engagées par le groupe en octobre 2011 ont été reflétées, dès la clôture des comptes annuels 2011 du groupe, par l'application, à Dexia Banque Internationale à Luxembourg, Dexia Municipal Agency, Dexia Asset Management et RBC Dexia Investor Services de la norme IFRS 5 relative aux « actifs non courants et groupes destinés à être cédés ». La signature d'un accord de cession avec Sberbank le 8 juin 2012, portant sur la participation de Dexia de 99,85% dans DenizBank a également permis d'appliquer la norme IFRS 5 à cette entité pour la présentation des comptes au 30 juin 2012.

En application de cette norme, les résultats dégagés par l'ensemble des entités reclassées en IFRS 5 ont été enregistrés dans une ligne « résultat net des activités abandonnées ». De la même façon, les actifs et passifs de ces entités sont présentés séparément sur une ligne du bilan. La période comparative est retraitée au niveau du compte de résultats ; le bilan n'est pas retraité.

Le commissaire aux comptes n'a pas encore terminé ses travaux de révision et a communiqué au conseil d'administration son intention d'émettre une attestation sans réserve des états financiers consolidés, avec paragraphe explicatif qui fait référence aux incertitudes concernant la situation de continuité d'exploitation qui sera commentée dans les états financiers et le rapport annuel. Ce rapport inclura en outre une revue détaillée de l'ensemble des risques juridiques.

B – Résultats 2012 du groupe Dexia (données non auditées)

En millions d'EUR	FY 2011 tel que publié	FY 2011 retraité*	FY 2012
Revenus	-4 383	-5 538	-893
Coûts	-1 114	-521	-554
Résultat brut d'exploitation	-5 497	-6 059	-1 448
Coût du risque	-551	-478	-278
Autres dépréciations et provisions pour litiges juridiques	-196	-195	
Résultat avant impôts des activités poursuivies	-6 244	-6 732	-1 726
Charge d'impôts	-161	-83	2
Résultat net des activités poursuivies	-6 405	-6 815	-1 724
Résultat net des activités abandonnées	-5 236	-4 826	-1 163
Résultat net	-11 641	-11 641	-2 887
Participations ne donnant pas le contrôle	2	2	21
Résultat net part du groupe	-11 639	-11 639	-2 866
Résultat net part du groupe des activités poursuivies	-6 398	-6 814	-1 724
Bénéfice par action (en EUR)	-5,97	-5,97	-1,47
Bénéfice par action des activités poursuivies (en EUR)	-3,28	-3,49	-0,87

* En ligne avec l'application d'IFRS 5, les informations relatives aux activités abandonnées pour la période comparative ont été publiées séparément

Au cours de l'année 2012, Dexia a dégagé un **résultat net part du groupe** de EUR -2 866 millions dont EUR -1 724 millions sont attribuables aux activités poursuivies du groupe.

Les **revenus des activités poursuivies** s'élèvent à EUR -893 millions, grevés par la commission de mise en place du mécanisme définitif de garantie de financement, d'un montant de EUR 200 millions, et par une dépréciation de EUR 176 millions sur les titres de capital participatif de Kommunalkredit Austria. Parallèlement, le groupe a supporté un coût du financement élevé, qui n'est pas en totalité couvert par les revenus des portefeuilles commerciaux. En particulier, la charge d'intérêts estimée pour 2012 liée au recours à l'ELA et le coût de la garantie temporaire accordée par les Etats s'élève à près de EUR 1 milliard. Enfin, les cessions d'actifs ont également pesé sur les revenus de l'année avec des pertes sur cessions de EUR 190 millions, pour un montant de EUR 5,7 milliards de titres et prêts non stratégiques cédés.

Les **coûts** s'élèvent à EUR 554 millions. Ce montant inclut des frais de restructuration de EUR 82 millions, couvrant les frais liés à la réduction du nombre de collaborateurs, conséquence de l'adaptation du périmètre du groupe à ses nouvelles fonctions. Hors éléments non-récurrents, la base de coûts est en réduction de l'ordre de 6% par rapport à l'année précédente.

Le **résultat brut d'exploitation** de l'année 2012 s'élève à EUR -1 447 millions.

A EUR -278 millions, le **coût du risque** s'explique principalement par un renforcement des provisions sectorielles, notamment sur les ABS, par la création de nouvelles catégories de provisions et plus marginalement par des provisions spécifiques sur certains dossiers de crédit. Il s'inscrit en baisse marquée de 59% par rapport à l'année 2011, en raison de la vente de portefeuilles à risque, notamment le portefeuille de Financial Products.

Dès lors, le **résultat avant impôts des activités poursuivies** s'établit à EUR -1 726 millions.

La **charge d'impôts** est positive, à EUR 2 millions.

Le **résultat net des activités poursuivies** s'élève à EUR -1 724 millions et celui des activités abandonnées à EUR -1 163 millions et s'explique très majoritairement par les pertes enregistrées sur les cessions d'entités, dont le détail est présenté dans la section 2-C-(a) du présent communiqué de presse.

Après prise en compte de EUR 21 millions attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, le **résultat net part du groupe** atteint EUR -2 866 millions au 31 décembre 2012.

C – Impact des éléments significatifs sur la situation financière du groupe

a - Ajustements relatifs aux cessions d'entités

Comme indiqué précédemment, toutes les entités dont la vente est hautement probable dans les 12 mois ont été reclassées en IFRS 5 au 31 décembre 2011 ou au 30 juin 2012 (DenizBank).

Comme illustré dans le tableau ci-dessous, l'impact financier total estimé au closing des cessions peut différer de celui constaté lors du reclassement en IFRS 5 et ce principalement pour les raisons suivantes :

- Les entités destinées à être cédées sont évaluées au montant le plus faible entre leur valeur comptable, qui comprend les gains ou pertes latents ou reportés (Other Comprehensive Income - OCI), et leur juste valeur diminuée des coûts de la vente⁷. Le montant doit ensuite être ajusté à chaque date d'arrêté comptable en fonction de l'évolution de la valeur comptable (y compris OCI) et ce jusqu'à la finalisation de la vente. Cet ajustement ne modifie toutefois pas la plus ou moins value attendue sur la cession, l'impact de l'ajustement de valeur étant compensé par une variation inverse des OCI de l'entité. Lors du closing, conformément aux règles comptables, les OCI relatifs à l'entité cédée sont comptabilisés en compte de résultats, conduisant à un ajustement du résultat.
- L'impact financier résultant des cessions peut également dépendre d'ajustements liés à des conditions spécifiques prévues dans les accords de cession, ainsi que, le cas échéant, de la stratégie de couverture du risque de change retenue par Dexia.

Par ailleurs, la réduction des risques pondérés attachés aux entités vendues, de la taille de bilan de Dexia SA, ainsi que l'impact sur la liquidité du groupe ne seront pris en compte qu'à la finalisation de la transaction.

Compte tenu du traitement réglementaire de certains éléments (en particulier les écarts d'acquisition, les OCI), l'impact de la mise à juste valeur diminuée des coûts de cession ou une moins value de cession peut ne pas se répercuter en totalité sur les fonds propres durs (Core Tier 1).

L'impact des différentes cessions d'entités, tel que comptabilisé en 2011 et 2012, est présenté ci-dessous.

⁷ En cas de cession, la juste valeur correspond au prix de vente de l'entité cédée

(EUR m)	Comptabilisé en 2011	Comptabilisé en 2012	A venir*
Dexia Banque Belgique	-3 276	0	
RBC Dexia	-203	38	
DenizBank	-7	-801	
Banque Internationale à Luxembourg	-6	-205	
Dexia Asset Management	-4	0	
Société de Financement Local	-1 068	-638	-142
Total	-4 564	-1 606	-142

*estimé

RBC-Dexia Investor Services

La cession de RBC Dexia a été finalisée le 27 juillet 2012 pour un montant de EUR 837,5 millions, le groupe Dexia a enregistré une plus value sur cession de EUR 38 millions.

DenizBank

Dexia a cédé DenizBank à la banque russe Sberbank le 28 septembre 2012, pour un montant de EUR 2 993 millions en incluant le montant additionnel versé post closing, générant une perte sur cession de EUR 801 millions.

Banque Internationale à Luxembourg

La participation de Dexia dans Banque Internationale à Luxembourg a été cédée le 5 octobre 2012 à Precision Capital et au Grand Duché du Luxembourg. Le prix de cession a été fixé à EUR 730 millions, pour un périmètre excluant différentes participations de Banque Internationale à Luxembourg, ainsi que son portefeuille de titres Legacy. Un ajustement de EUR -15 millions a été comptabilisé après la clôture de la transaction. En outre, Dexia s'est engagé à céder l'entité avec un ratio de fonds propres durs (Core Tier 1) de 9% calculé lors du closing selon les normes Bâle III.

Dexia a enregistré une moins value de cession de EUR 205 millions, en intégrant l'injection de capital réalisée pour renforcer la solvabilité de Banque Internationale à Luxembourg, conformément aux engagements pris par le groupe.

Dexia Municipal Agency

Le 31 janvier 2012, Dexia a cédé la Société de Financement Local, holding propriétaire de Dexia Municipal Agency, renommée Caisse Francaise de Financement Local, pour un montant de 1 euro.

En application des normes IFRS, Dexia a comptabilisé en 2012 un ajustement de EUR 638 millions correspondant d'une part à la variation des gains ou pertes latents (OCI) sur la période et d'autre part à la révision des conditions de vente.

La cession ayant été finalisée en janvier 2013, un impact résiduel sera comptabilisé au premier semestre 2013.

Dexia Asset Management

Dexia a annoncé le 12 décembre 2012 la signature d'un accord de vente avec GCS Capital portant sur Dexia Asset Management. Sur 2012, le groupe a comptabilisé un ajustement de EUR -10 millions, au titre d'une provision sur un litige.

En application des normes IFRS, un impact résiduel positif sera comptabilisé lors de la finalisation de la transaction, prévue au premier semestre 2013.

DKB Polska et Dexia Bail

Le groupe Dexia a signé des accords de vente pour DKB Polska et a engagé des négociations pour la cession de Dexia Bail. L'impact financier attendu de ces cessions n'est pas significatif à l'échelle du groupe.

b - Dépréciation sur les titres de capital participatif de Kommunalkredit Austria

Au 1er semestre 2012, Dexia a décidé de passer une dépréciation de EUR 184 millions sur les EUR 200 millions de capital participatif détenus par Dexia Crédit Local dans KA Finanz AG et KA new, les deux banques résultant de la scission de Kommunalkredit Austria AG en 2009⁸.

Le 25 avril 2012, lors de l'Assemblée Générale de KA Finanz AG, une résolution a été approuvée, prévoyant l'effacement des pertes accumulées par l'annulation du capital participatif alloué à KA Finanz AG, et ce, rétroactivement au 31 décembre 2011. Dexia considère cette décision en contravention de ses droits, notamment des conditions contractuelles régissant son investissement, et prendra toute mesure requise afin de défendre sa position. Sans préjuger le résultat de ces procédures, le groupe a décidé de passer une dépréciation de EUR 184 millions sur les EUR 200 millions de capital participatif dans ses comptes au 30 juin 2012, correspondant à l'effacement de la totalité de la créance sur KA Finanz AG et à un provisionnement de la créance sur KA new.

Sur le second semestre, la provision a été réduite de EUR 8 millions, correspondant à l'effet de l'actualisation de la provision.

L'impact total sur l'année 2012 s'élève donc à EUR -176 millions.

c - Commission de mise en place du mécanisme définitif de la garantie de financement accordée par les Etats belge, français et luxembourgeois

La Commission européenne a approuvé le mécanisme définitif de garantie de financement octroyé par les Etats belge, français et luxembourgeois. Ce mécanisme se substitue au mécanisme temporaire en place depuis octobre 2011. Le groupe a versé par anticipation en 2012 une commission de mise en place de 50 points de base sur une assiette de EUR 85 milliards, sous déduction de la commission de EUR 225 millions de mise en place déjà payée pour la garantie temporaire de 2011, soit un montant de EUR 200 millions.

D - Commentaires sur l'activité commerciale⁹

Conformément au plan de résolution ordonné annoncé par le groupe en octobre 2011, l'activité de Public and Wholesale Banking est désormais gérée en extinction. La production de prêts long terme générée en 2012, EUR 952 millions, est en baisse sensible (-78% par rapport à l'année 2011). Elle se limite à des opérations de "désensibilisation" de prêts structurés, des engagements antérieurs, ou qui émanent de filiales destinées à être cédées et dont Dexia s'est engagé à maintenir la franchise commerciale. Cette production nouvelle a été réalisée pour 77% en France, dont la moitié correspond

⁸ Pour rappel, en novembre 2008, la République d'Autriche avait pris le contrôle de Kommunalkredit Austria AG, entreprise dont Dexia Crédit Local détenait 49%, aux côtés de l'actionnaire majoritaire ÖVAG. Afin de faciliter cette opération, Dexia Crédit Local avait alors accepté de convertir EUR 200 millions de ses expositions sur Kommunalkredit Austria AG en capital participatif, considéré comme titres Tier 1 dans la réglementation bancaire autrichienne. Lors de la scission de Kommunalkredit Austria AG, les EUR 200 millions ont été répartis comme suit: EUR 151,66 millions dans KA Finanz AG et EUR 48,34 millions dans KA new.

⁹ Les commentaires sont basés sur une vue métiers avant application de la norme IFRS 5 et ventilation des résultats entre les activités poursuivies et les activités abandonnées.

à la distribution d'enveloppes préfinancées (BEI, CDC,...), et à 89% pour des prêts au secteur public local.

A EUR 8,6 milliards, la collecte de dépôts commerciaux s'inscrit en forte progression (+25% vs décembre 2011), principalement grâce à la très bonne performance enregistrée en Allemagne, qui a plus que compensé la décollecte enregistrée en France.

Le résultat net avant impôts de Public and Wholesale Banking est de EUR -242 millions, en retrait net par rapport à l'année 2011 (EUR -100 millions), principalement pénalisé par des coûts de financement onéreux en 2012 (garantie temporaire et recours à l'ELA).

Les actifs sous gestion de Dexia Asset Management s'élèvent à EUR 77 milliards au 31 décembre 2012, stables par rapport au 1er semestre 2012, et en légère décroissance par rapport à fin 2011 (-1,5%). Dexia Asset Management a bénéficié de souscriptions nettes positives dans ses produits d'investissement à long terme, ainsi que d'un effet marché largement positif. Néanmoins, cette croissance a été contre balancée par des sorties nettes dans les produits monétaires à court terme, et par des transferts de capitaux opérés par d'anciennes filiales du groupe Dexia.

A EUR 44 millions, le résultat avant impôt de Dexia Asset Management est en retrait de -26%, principalement sous l'effet d'éléments non récurrents. Les commissions sont quant à elles en recul de 7%, suite à la légère réduction mentionnée des actifs sous gestion et à une faible détérioration de la marge moyenne.

Au 31 décembre 2012, le total des engagements de la division Legacy Portfolio Management s'élève à EUR 81,2 milliards, en incluant les engagements hors bilan. Les engagements au bilan s'élèvent à EUR 79,3 milliards, en baisse de EUR 13,8 milliards par rapport à la fin 2011.

Au cours du 2012, Dexia a cédé EUR 5,7 milliards d'actifs, dont EUR 3,9 milliards d'obligations pour une perte de EUR 93 millions et EUR 1,8 milliards de prêts, pour une perte de EUR 98 millions. En outre, l'échange de titres réalisé lors de la cession de RBC Dexia a résulté en une perte de EUR 87 millions.

Les cessions d'obligations ont pour l'essentiel été réalisées pour compenser l'impact en liquidité du rachat des titres subordonnés perpétuels émis par DCL (cf. section "Evolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe") ainsi que dans le cadre d'un échange de titres effectué lors de la signature de l'accord de vente de RBC-Dexia Investor Services à la Banque Royale du Canada¹⁰. Le rythme des cessions de titres s'est ralenti au cours de l'année, le groupe recherchant en priorité des opportunités ciblées, lui permettant de dégager des gains en résultat.

Les ventes de prêts ont visé à réduire le profil de risque du groupe et ont été exécutées en priorité via des remboursements anticipés négociés avec les clients. En 2012, le groupe a principalement cédé deux portefeuilles de prêts au Mexique et au Canada.

L'évolution détaillée des différents segments de la Legacy Division est précisée ci-dessous.

- Le portefeuille obligataire géré en extinction s'élève à EUR 67,3 milliards au 31 décembre 2012, en baisse de EUR 9,2 milliards par rapport à fin décembre 2011. En lien avec les objectifs recherchés dans le cadre du deleverage, la qualité de crédit du portefeuille s'est améliorée depuis le 31 décembre 2011, avec 91% d'actifs « investment grade ».
- Les engagements du métier Public and Wholesale Banking mis en extinction s'élèvent à EUR 9,7 milliards, comprenant EUR 2,0 milliards (USD 2,6 milliards) de lignes de liquidité (SBPA) accordées aux municipalités aux États-Unis, tirées à concurrence d'un montant limité de EUR 0,1 milliard (USD 0,1 milliard). Au cours du semestre, les engagements ont été réduits de

¹⁰ Cf. communiqué de presse du 03 avril 2012

EUR 4,7 milliards, principalement sous l'effet de cessions, de remboursements anticipés et de l'amortissement naturel des actifs.

- Le portefeuille Financial Products comprend USD 5,3 milliards (EUR 4,2 milliards) d'actifs, dont USD 4,0 milliards d'actifs de qualité élevée (essentiellement des bons du Trésor américain) utilisés spécifiquement en tant que collatéral pour les contrats d'investissement garantis (Guaranteed Investment Contracts – GIC) finançant le portefeuille. Hormis ces USD 4,0 milliards, le portefeuille est à 93% « investment grade » au 31 décembre 2012.

Sur l'année 2012, la Legacy Division a dégagé une perte avant impôt de EUR -868 millions. Ce résultat s'explique principalement par des revenus négatifs à EUR -575 millions, en raison d'un coût de financement élevé.

3. Evolution du bilan, de la solvabilité et de la situation de liquidité du groupe

A - Bilan et solvabilité

Au 31 décembre 2012, le total du bilan consolidé du groupe Dexia s'élève à EUR 357 milliards, en baisse de EUR 56 milliards par rapport au 31 décembre 2011 et de EUR 54 milliards par rapport au 30 juin 2012. Sur l'année, cette évolution résulte essentiellement des cessions de Banque Internationale à Luxembourg, DenizBank et RBC Dexia (EUR -44,6 milliards) de l'amortissement des actifs (EUR -18,7 milliards) et des ventes d'actifs (EUR -6,7 milliards en incluant DMA), en partie compensés par la hausse de valeur d'actifs (EUR +6,1 milliards, environ pour moitié liés aux dérivés) et par l'effet de l'augmentation de capital (EUR +5,5 milliards). Le collatéral versé par le groupe s'inscrit en baisse de EUR 1,1 milliard en 2012.

Fin 2012, les fonds propres de base du groupe s'élèvent à EUR 10,9 milliards, comparés à EUR 7,6 milliards à la fin 2011. Cette progression s'explique par l'augmentation de capital de EUR 5,5 milliards réalisée le 31 décembre 2012 et par l'impact du rachat des émissions de capital Tier 1 hybride de DCL et DFL, en partie compensés par la perte enregistrée sur l'exercice.

Les gains ou pertes latents ou reportés (Other Comprehensive Income – OCI), s'établissent à EUR – 8,1 milliards, en recul de EUR 1,5 milliard par rapport au 31 décembre 2011. Ceci s'explique par l'amélioration de EUR 0,6 milliard de la réserve AFS en 2012, principalement sous l'effet du resserrement des spreads de crédit des obligations souveraines, et par l'évolution du périmètre du groupe.

Au 31 décembre 2012, les fonds propres Core Tier 1 s'élèvent à EUR 10,9 milliards, en hausse de EUR 5,6 milliards par rapport à fin 2011. Malgré le résultat négatif, cette évolution s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- l'augmentation de capital de EUR 5,5 milliards réalisée le 31 décembre 2012 ;
- le produit dégagé par le rachat des émissions de capital Tier 1 hybride de Dexia Credit Local et Dexia Funding Luxembourg s'élevant à EUR 486 millions, comptabilisé en fonds propres du groupe, en application des normes IFRS. Pour rappel, deux offres publiques de rachat portant sur des titres perpétuels non-cumulatifs (Tier 1 hybrides) ont été conduites durant le 1er trimestre 2012. La première, lancée le 20 février 2012 et finalisée le 29 février 2012 concerne des titres émis par Dexia Funding Luxembourg pour un montant nominal de EUR 500 millions ; la seconde, lancée le 2 mars 2012 et clôturée le 14 mars 2012 porte sur des titres émis par Dexia Crédit Local pour un montant nominal de EUR 700 millions. Les deux transactions ont reçu un accueil favorable du marché, affichant un taux de succès respectif de 91,84% et 91,96% ;
- le remboursement par Belfius Banque & Assurances au 1er trimestre 2012 de dettes subordonnées détenues par Dexia, permettant au groupe de ne plus déduire EUR 310 millions du Tier 1 ;

- le rachat de titres sur la dette subordonnée remboursable (Lower T2 hybrides) réalisé par Dexia Crédit Local au cours du second semestre 2012 permettant d'améliorer le Core Tier 1 de EUR 151 millions ;
- un effet positif de EUR 276 millions lié à la dépréciation de l'Euro ;
- un effet positif de EUR 1,8 milliard grâce aux ventes de Denizbank, RBC-Dexia Investor Services et Banque Internationale à Luxembourg.

A la même date, les fonds propres Tier 1 s'établissent à EUR 11,0 milliards, en progression de EUR 4,7 millions sur l'année 2012, principalement du fait :

- du produit des rachats des émissions de capital T1 et T2, de l'effet de change, des ventes d'entités tels qu'expliqués ci-dessus ;
- du rachat des émissions de capital Tier 1 hybride de Dexia Credit Local et Dexia Funding Luxembourg entraînant une baisse de EUR 903 millions du capital hybride.

Le capital CAD s'élève à EUR 11,5 milliards en hausse de EUR 2,9 milliards par rapport à fin 2011. Ce capital CAD bénéficie des variations expliquées plus haut mais subit une variation négative de EUR 1,6 milliard compte tenu de la diminution de la dette subordonnée T2 encore émise.

Les risques pondérés ont été sensiblement réduits sur l'année 2012, pour atteindre EUR 55,3 milliards à la fin 2012, contre EUR 83,4 milliards à la fin 2011. Cette évolution s'explique par la réduction du risque de crédit de EUR -24,6 milliards principalement liée aux cessions d'entités, aux cessions d'actifs et à un effet change favorable. Les cessions des entités et l'effet change ont également un impact positif sur le risque de marché.

Ces éléments entraînent un renforcement de la solvabilité du groupe Dexia. Le ratio des fonds propres de base (Tier 1 ratio) atteint 19,9% (contre 7,6% à fin décembre 2011) et le ratio des fonds propres durs (Core Tier 1 ratio) 19,7% (contre 6,4% à fin décembre 2011). Le ratio CAD s'élève à 20,9% contre 10,3% au 31 décembre 2011.

B - Evolution de la situation de liquidité du groupe Dexia

En 2012, le groupe Dexia a du faire face à des conditions de marché difficiles, notamment au premier semestre, du fait de la persistance de tensions sur les dettes souveraines au sein de la zone Euro.

Dans ce contexte, la prolongation et le relèvement du plafond du dispositif de garantie provisoire à EUR 55 milliards autorisés temporairement par la Commission européenne ont permis au groupe de porter l'encours de ses nouveaux financements garantis à EUR 54 milliards, tandis qu'il s'élevait à EUR 21,6 milliards fin 2011¹¹.

En outre, l'augmentation de capital réalisée à la fin décembre 2012 a constitué un apport de liquidité important pour le groupe¹².

Ces émissions de dette garantie et le produit de l'augmentation de capital ont été utilisés, en premier lieu pour réduire à zéro le tirage de la ligne de liquidité d'urgence (ELA). Ils ont également permis de rembourser des financements non sécurisés octroyés au groupe par Belfius Banque et Assurances (anciennement Dexia Banque Belgique) en ligne avec les accords passés lors de la cession de Dexia Banque Belgique à l'Etat belge.

¹¹ A l'encours de dettes émis sous le schéma de la garantie autorisée à titre temporaire en 2011 par la Commission européenne s'ajoute l'encours garanti émis sous la convention de 2008 qui s'élève à EUR 19,5 milliards au 31 décembre 2012.

¹² Cf. Communiqué de presse Dexia du 31 décembre 2012

A la fin 2012, les financements reçus dans le cadre des opérations de politique monétaire de la Banque Centrale Européenne, incluant les opérations de LTRO, s'élevaient à EUR 50 milliards, soit EUR 18 milliards de plus que le niveau de fin 2011. La participation du groupe à la deuxième opération de LTRO¹³ à 3 ans lancée par la Banque Centrale Européenne a eu un impact bénéfique sur le profil de financement du groupe en permettant de réduire son besoin de liquidité à court terme et d'allonger la durée de vie de ses financements.

Au cours de l'année 2012, l'activité de financements à long terme du groupe Dexia a également été marquée par des opérations de rachat d'obligations sécurisées exécutées par Dexia Municipal Agency (DMA) et Dexia Kommunalkredit Deutschland (DKD). DMA a ainsi racheté pour EUR 830 millions d'obligations foncières et DKD a racheté, via une offre publique de rachat, pour EUR 2,6 milliards de Pfandbriefe. Ces opérations ont permis d'utiliser une partie des liquidités provenant des amortissements d'actifs et d'optimiser la gestion de trésorerie ainsi que la gestion du cover pool de ces deux émetteurs. Les émetteurs d'obligations sécurisées du groupe (covered bonds) n'ont pas été actifs sur le marché primaire lors de l'année 2012. L'encours total de covered bonds émis par les trois émetteurs du groupe a diminué de EUR 13.9 milliards sur l'année pour atteindre EUR 86.3 milliards.

Le groupe Dexia reste sensible à certains paramètres exogènes. Ces facteurs incluent notamment la baisse des taux d'intérêt, la dégradation généralisée des notations par les agences, en particulier sur le secteur bancaire et les souverains, ainsi que les tensions sur les pays d'Europe du Sud, compte tenu des expositions spécifiques de la banque résiduelle. Ces éléments sont de nature à peser sur la situation de liquidité et sur la solvabilité du groupe.

¹³ « LTRO » ou « opération de refinancement à plus long terme » lancée le 01/03/2012 et ayant une maturité de 3 ans

Annexes

Annexe 1 – Bilan (chiffres non audités)

Bilan consolidé			
EUR m	31/12/2011	31/12/2012	Évol. 31/12/2012/ 31/12/2011
Total de l'actif	412 759	357 210	-13,5%
<i>dont</i>			
Prêts et créances sur la clientèle	173 550	150 019	-13,6%
investissements financiers	43 381	38 741	-10,7%
Dérivés	28 298	30 526	7,9%
Actifs non courants destinés à être cédés	110 359	84 599	-23,3%
Total des dettes	413 079	353 900	-14,3%
<i>dont</i>			
Dettes envers les établissements de crédit	106 384	87 478	-17,8%
Dettes envers la clientèle	19 419	11 111	-42,8%
Dérivés	56 037	59 660	6,5%
Dettes représentées par un titre	105 288	109 651	4,1%
Passifs inclus dans des groupes destinés à être cédés	116 350	79 357	-31,8%
Fonds propres totaux	-320	3 310	n.s.
<i>dont</i>			
Fonds propres de base	7 589	10 919	43,9%
Fonds propres du groupe	-2 018	2 852	n.s.
Actif net par action			
- relatif aux fonds propres de base (EUR)	3,89	0,35	n.s.
- relatif aux fonds propres du groupe (EUR)	-1,04	0,09	n.s.

Annexe 2 – Solvabilité (chiffres non audités)

EUR m (sauf mention contraire)	31 déc. 2011	30 juin 2012	31 déc. 2012
Fonds propres de base (Tier 1)*	6 305	5 762	10 989
Fonds propres réglementaires	8 589	7 357	11 535
Risques pondérés	83 374	87 903	55 321
Ratio des fonds propres de base (Tier 1)	7,6%	6,6%	19,9%
Ratio « core Tier 1 »	6,4%	6,2%	19,7%
Ratio d'adéquation des fonds propres	10,3%	8,4%	20,9%

* En raison du traitement spécifique des hybrides dans le calcul du capital réglementaire, le niveau des fonds propres de base réglementaires et comptable peut être différent

Annexe 3 – Maximum credit exposure (MCRE) au 31 décembre 2012 (chiffres non audités)

L'exposition maximale au risque de crédit (MCRE) représente la valeur comptable nette de l'encours, soit les montants notionnels après déduction des dépréciations spécifiques et des réserves de juste valeur des titres, disponibles à la vente, et tenant compte des intérêts courus et de l'impact de la comptabilité de couverture.

MCRE calculé en IFRS 7

Exposition du groupe Dexia par zone géographique			
EUR m	Total	Activités destinées à être cédées	Activités poursuivies
Autriche	2 220	272	1 948
Belgique	15 919	5 227	10 692
Europe Centrale et de l'Est	4 333	132	4 201
France (Incl. Dom-Tom)	84 791	51 303	33 489
Allemagne	25 404	956	24 448
Grèce	227	0	227
Hongrie	1 390	0	1 390
Irlande	1 595	2	1 592
Italie	37 459	3 999	33 460
Japon	7 321	25	7 296
Luxembourg	530	14	516
Pays Bas	980	0	980
Autres	7 852	83	7 769
Portugal	3 884	75	3 809
Scandinavie	1 768	194	1 574
Amerique du sud et centrale	1 110	0	1 110
Asie du sud-est	1 220	0	1 220
Espagne	23 493	518	22 975
Institutions Européennes	878	46	832
Suisse	3 977	3 801	176
Turquie	680	0	680
Royaume Uni	18 894	696	18 198
Etats-Unis et Canada	32 202	690	31 513
Total	278 127	68 033	210 094

EXPOSITION DU GROUPE DEXIA PAR TYPE DE CONTREPARTIE

EUR m	Total	Activités	Activités
		destinées à être cédées	poursuivies
États	35 016	4 606	30 410
Secteur public local	160 295	56 753	103 542
Entreprises	8 570	145	8 425
Rehausseurs de crédit	5 652	0	5 652
ABS/MBS	12 938	4 908	8 031
Financements de projets	15 957	18	15 939
Particuliers, professions libérales, indépendants	4	0	4
Établissements financiers	39 694	1 603	38 091
Autres	0	0	0
Total	278 127	68 033	210 094

Annexe 4 – Exposition du groupe au risque des pays périphériques européens au 31 décembre 2012 (chiffres non audités)

(CRE sur les contreparties finales)

EUR m	Secteur public local	Financement de projets et entreprises	Institutions financières	ABS/MBS	Autres expositions non souveraines	Total*
Grèce	92	117		60		269
Irlande		89	1 408**	87	3	1 587
Italie	18 114	1 390	1 601	199	182	37 380
Portugal	2 051	231	158	152		4 463
Espagne	10 929	2 967	7 181	1 024	26	22 647

*expositions souveraines incluses

**dont EUR 1,2 mds sur Belfius

Annexe 5 – Exposition du groupe aux obligations souveraines des pays périphériques européens (chiffres non audités)

EUR m	31/12/2011 Notionel	30/06/2012 Notionel	31/12/2012 Notionel	31/12/2012 MCRE	dont portefeuille bancaire	Var notionel 31 dec. 2012 vs 31 dec. 2011
Grèce	3 117	819	0	0	0	-100%
Irlande	0	0	0	0	0	-
Italie*	9 604	10 778	11 550	12 339	12 339	20%
Portugal	1 967	1 867	1 822	1 307	1 307	-7%
Espagne	488	482	468	450	450	-4%

* La hausse de l'exposition nominale sur les titres souverains italiens s'explique par la restructuration de swaps en bonds

Annexe 6 – Bond portfolio en run-off au 31 décembre 2012 (chiffres non audités)

Bond portfolio en run-off						
EUR Mds	AAA	AA	A	BBB	NIG	Total
Secteur public	1,1	11,7	4,3	4,0	1,7	22,8
Souverains	1,4	1,4	6,9	0,4	1,6	11,7
Etablissements financiers	1,2	1,8	2,0	1,6	0,4	7,0
Obligations sécurisées	1,3	0,1	2,0	3,4	0,4	7,2
ABS	4,4	0,2	0,2	0,2	0,2	5,1
MBS	0,3	0,8	0,5	0,2	0,5	2,3
Autres	0,3	0,8	1,9	5,9	1,0	9,9
Total (nominal avant protection)	10,0	16,7	17,7	15,7	5,9	66,0

Annexe 7 – Qualité des actifs (chiffres non audités)

EUR m (sauf mention contraire)	Qualité des actifs*				
	31/12/2010	30/06/2011	31/12/2011	30/06/2012	31/12/2012
Prêts et créances dépréciés sur la clientèle	5 554	3 228	2 534	2 174	1 676
Provisions spécifiques sur les prêts et créances sur la clientèle	3 214	1 844	1 594	1 307	405
Ratio de qualité des actifs**	1,6%	1,1%	1,1%	1,0%	0,90%
Ratio de couverture***	57,9%	57,1%	62,9%	60,1%	24,2%

* Série calculée sur le périmètre total (activités poursuivies et activités abandonnées)

** Le rapport entre les prêts et créances dépréciés sur la clientèle et l'encours brut des prêts et créances sur la clientèle.

*** Le rapport entre les provisions spécifiques sur les prêts et créances et les prêts dépréciés sur la clientèle.

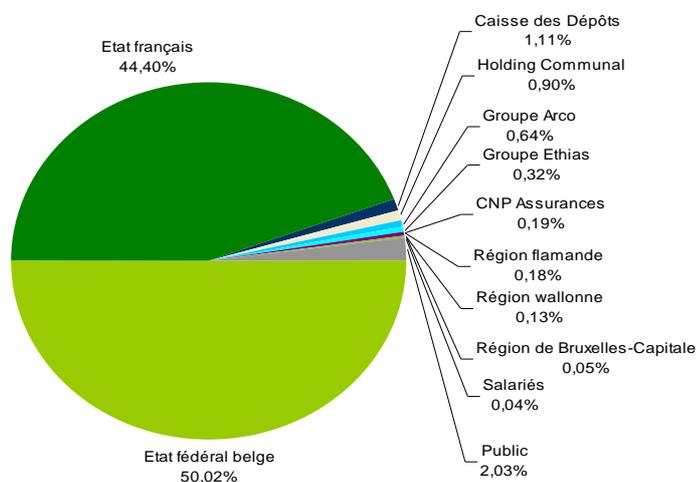
Annexe 8 – Notations au 21 février 2013

	Long-term	Outlook	Short-term
Dexia Crédit Local			
Fitch	A+	Negative outlook	F1+
Moody's	Baa2	Negative outlook	P-2
Standard & Poor's	BBB	Stable outlook	A-2
Dexia Kommunalbank Deutschland (Pfandbriefe)			
Standard & Poor's	A	Stable outlook	-
Dexia LGD Banque (lettres de gage)			
Standard & Poor's	BBB	Stable outlook	-

Annexe 9 – Commissions liées à la garantie d'Etat (chiffres non audités)

EUR m	2011	2012
Commissions liées au financement (garantie de 2008)	-281	-173
Commissions liées au portefeuille de Financial Products (garantie de 2008)	-47	0
Frais upfront pour la nouvelle garantie (2011/2013)	-225	-200
Commissions liées à la nouvelle garantie (2011/2013)	0	-370
Total des commissions	-553	-743

Annexe 10 – Actionnariat au 31 décembre 2012



Pour plus d'informations : www.dexia.com

Contacts presse
 Service Presse – Bruxelles
 +32 2 213 57 97
 Service Presse – Paris
 +33 1 58 58 86 75

Contact investisseurs
 Investor Relations
 +33 1 58 58 85 97/82 48